

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 12

présenté par
Mme Morel et M. Midy

ARTICLE 5 BIS

À la première phrase de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« par le biais ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.